

# Actionnaires trouvés et société bientôt créée pour le chauffage



La nouvelle société pour le chauffage à distance de Saint-Ursanne, dont la centrale sera installée à côté du bâtiment des pompiers, sera créée à la fin du mois.

ARCHIVES

Les choses se précisent pour le projet de chauffage à distance à Saint-Ursanne. La société chargée de chapeauter la future structure sera créée à la fin du mois.

Le capital-actions de 1,2 million de francs est réuni et le financement du projet, devisé à environ 6 millions de francs, est acquis, indique dans le dernier *Reflets du Clos du Doubs* le comité de pilotage Chauffage à distance Saint-Ursanne.

## Quatre énergies différentes

Son président, Charles Girardin, ne souhaite pas communiquer les détails du projet avant la constitution de la société. Il indique juste qu'il s'agira d'un «projet original», bien différent de celui du chauffage à distance bruntrutain, cela parce que quatre énergies seront utilisées pour chauffer les Ursiniens.

Les principaux actionnaires de la future société sont, eux, déjà connus. Outre la commune, qui engage 600 000 fr.

dans la société, dont 400 000 fr. sous forme de capital-actions, le Foyer pour personnes âgées, l'ECA et la Fondation Béchaux devraient être les principaux partenaires, selon ce qu'indiquait le conseiller communal Ephrem Theurillat en décembre dernier en assemblée communale. La paroisse, qui a voté ce printemps un crédit pour raccorder la collégiale et la cure au chauffage à distance, avait de son côté réservé sa réponse quant à une éventuelle participation au capital-actions.

## Un terrain qui attend

Les premières conduites devraient être posées prochainement, puisque la commune profite du chantier de rénovation en vieille ville pour les y installer. La future centrale de chauffe, elle, est toujours prévue dans le prolongement du bâtiment des pompiers. Voilà presque deux ans déjà que les citoyens ont octroyé au projet le droit de superficie pour la parcelle attenante. **AD**